

**« L'élevage et la production de laine dans le Briançonnais »**

## Présentation sommaire

La région de Briançon possède une tradition de l'élevage et de la production de la laine fortement ancrée dans son paysage naturel, culturel et historique. L'élevage était ici pratiqué par une majorité des familles et d'habitants depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. En particulier, des pratiques se sont développées autour des ovins, en raison de la capacité de ces espèces à s'adapter au climat et à la situation géographique du Briançonnais. L'élevage ovin permettait la production de viande, laine, lait et détenait aussi des fonctions écologiques intéressante : la production de fumier de bonne qualité pour le maraîchage et le nettoyage des sols par le pâturage.

Aujourd'hui ces fonctions perdurent, bien que l'élevage soit réduit : la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes dénombrait, en 2010, 450 exploitations pour 175 000 bêtes. De plus, une certaine tendance se dessine vers la spécialisation des exploitations. La production est en effet généralement orientée vers la viande, le lait ou la laine.

L'exploitation de la laine fait partie intégrante du patrimoine local bien que son utilisation se soit diversifiée au fil du temps et les méthodes de travail aient évolué, dans l'optique d'obtenir un produit de meilleure qualité, adaptés à la demande des clients, et fabriqué dans le respects des valeurs écologiques. La laine est aujourd'hui utilisée aussi bien pour la création de vêtements, accessoires et tapis, que pour créer des matériaux dérivés pour l'isolation des maisons.

Cependant les savoirs et savoir-faire associés à l'élevage et à la laine sont en péril, à cause du désintérêt pour ces pratiques et de la concurrence d'autres pays et produits, notamment fabriqués en employant des fibres synthétiques.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Présentation sommaire .....	1
I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT .....	3
1. Nom de l'élément.....	3
2. Type d'élément selon la classification Unesco.....	3
3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément.....	3
4. Localisation physique de l'élément .....	5
5. Description de l'élément .....	5
II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT .....	7
III. HISTORIQUE .....	8
1. Repères historiques.....	8
2. Les récits liés à la pratique et à la tradition .....	9
IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE .....	10
1. Viabilité de l'élément .....	10
2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s) .....	10
V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS .....	11
VI. LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	11
VII. Bibliographie :.....	12
1. Publications : .....	12
2. Sites Internet : .....	12
VIII. Données techniques .....	12
IX. FICHE TECHNIQUE VIDEO .....	13

### **I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT**

#### 1. Nom de l'élément

L'élevage et la production de laine dans le Briançonnais.

#### 2. Type d'élément selon la classification Unesco

Indiquez le ou les domaines de l'élément :

- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

#### 3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

Les habitants du Briançonnais ont développé au fil des siècles des connaissances importantes autour de l'élevage et la production de laine. Aujourd'hui, même si l'activité a perdu de son ampleur, des acteurs restent actifs sur le territoire. Cela permet ainsi la sauvegarde des savoirs et savoir-faire relatifs. En particulier, la rédaction de cette fiche d'inventaire a permis l'identification des acteurs suivants :

La maison des « Bêtes à laine » : une ferme d'élevage de moutons située à Cervières. Il s'agit d'une ferme pédagogique où il est possible de découvrir la

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

vie d'un troupeau de moutons en altitude, les métiers d'éleveur et de berger de nos jours dans la Vallée de la Cerveyrette, les étapes de transformation de la laine et ses usages. Les ateliers organisés autour de différents thèmes sont à destination de plusieurs publics : des professionnels qui souhaitent se former à certaines pratiques associées à l'élevage et à la laine, des enfants d'écoles locales, des familles, des touristes. Cette structure a été créée en 2011 par Bernadette et Jean-Pierre Brunet, passionnés de l'élevage et des métiers de la filière de la laine et depuis 2014 produit de la laine de la race Pré Alpes mise en vente sur place et sur le site internet.

La maison des « Bêtes à laine » appartient au réseau « Bienvenue à la Ferme » qui réunit environ 6500 agriculteurs adhérents ; des relais régionaux et départementaux qui suivent les agriculteurs et garantissent la qualité de leur produits et activités ; un service des Chambres d'Agriculture qui développe la marque « Bienvenue à la Ferme » et de partenariats.

La Maison Faure-Vincent Dubois : un bâtiment caractéristique de l'habitat rural en Briançonnais, qui témoigne d'une architecture adaptée aux conditions climatiques de la région. La maison se trouve à Cervières et reconstitue un lieu de vie typique de la région composé par différentes parties destinées au logement des hommes, des animaux et surtout au stockage des récoltes. La partie inférieure du bâtiment est construite en pierre, et elle s'allège progressivement jusqu'à être complètement substitué par le bois, dans la partie supérieure, occupée autrefois par les réserves de foin et de céréales. La maison est aujourd'hui inscrite sur la liste complémentaire des Monuments Historiques.

La Yourte des bergers : un espace d'accueil et de partage autour de la vie berger et de la confection de laine. L'élevage est situé dans la commune d'Argentière-la-Bessée et compte 400 bêtes, des brebis mérinos Antique d'Arles. Depuis 2010, un couple d'éleveurs a installé deux yourtes sur les lieux d'alpage : l'été, ce couple garde environ 2500 bêtes, et accueille des visiteurs dans les yourtes afin d'être au plus près du troupeau, à La Grave. Le projet inclut aussi une activité de tonte et de transformation de la laine.

La filature de Longo Maï-Chantemerle : active depuis 1976, est aujourd'hui un établissement qui fonctionne comme une coopérative autogérée. On y utilise les matières premières produites dans la région et en particulier la laine des moutons de races locales. Située à Saint-Chaffrey, les premières méthodes de travail ont été transmises par l'ancien propriétaire d'une filature inactive depuis 1969 et rachetée par Longo Maï en 1976. Pour son activité, la filature utilise le courant du torrent de la Guisane qui fait fonctionner une turbine pour produire de l'électricité et permettre l'indépendance énergétique. L'activité de la filature intègre toute les étapes du processus de transformation de la laine.

La filature de Longo Maï-Chantemerle a créé en 1989 le réseau ATELIER, une association dont l'acronyme signifie « Association Textile Européenne de

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Liaison, d'Innovation, d'Echange et de Recherche ». Son objectif est de réunir différents acteurs, passionnés par le travail de laine, et de continuer à pratiquer et transmettre les différentes activités de la filière. Ce réseau regroupe des éleveurs de moutons, de chèvres, de lapins et d'alpagas, des tondeurs, des laveurs, des filateurs, des tisserands, des tricoteurs, des matelassiers, de teinturiers, des artistes et artisans, des chercheurs, à l'échelle internationale. Les membres d'ATELIER travaillent à la sauvegarde du savoir-faire lié à la laine, à sa transmission, et à la mise en valeur des produits de la filière.

### 4. Localisation physique de l'élément

Le Briançonnais est une région naturelle, localisée dans le département des Hautes-Alpes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui comprend la ville de Briançon, et les villages environnant se situant dans un rayon de dix kilomètres.

Dans cette région, les pôles les plus actifs dans l'élevage et la production de la laine se trouvent à Saint-Chaffrey (filature de Longo Mai-Chantemerle), à l'Argentière-la-Bessée (la Yourte des Bergers) et à Cervières (la Maison des Bêtes à Laine).

Toutefois des pratiques proches de celles observées dans le Briançonnais se retrouvent dans d'autres régions françaises. Par exemple, le Limousin a fait l'objet d'études sur l'élevage traditionnel et l'utilisation de la laine, et les pratiques de filature sont inscrites dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. D'autres acteurs du réseau ATELIER notamment sont implantés dans diverses régions de France : par exemple en Moselle, dans la Drôme, au Puy de Dôme, en Aveyron, en Loire-Atlantique, ou encore en Ariège.

### 5. Description de l'élément

#### *L'élevage*

L'élevage dans le Briançonnais a été transformé, à la fois par l'exode rural et par l'évolution de la région en lieu touristique attractif. Désormais il y a peu d'exploitations, mais celles qui subsistent regroupent beaucoup plus de bêtes qu'auparavant. La Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes comptait, en 2010, environ 450 exploitations et 175 000 brebis.

Au fil des décennies, les races élevées ont changé et les exploitations se sont tournées vers la Commune des Alpes et la Préalpes, qui est toujours présente aujourd'hui. Cette laine est majoritairement achetée par des négociants et exportée. Toutefois certains acteurs de la filière, comme la Maison des Bêtes à Laine, cherchent à améliorer son exploitation au niveau local.

Aujourd'hui, les éleveurs de la région de Briançon gèrent les alpages selon des secteurs et des règles précis de manière à exploiter les ressources locales tout en préservant les différents terrains. Cette gestion réfléchie des terrains d'alpage assure une bonne alimentation aux bêtes. Malgré ces efforts, l'activité des éleveurs locaux

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

est contrainte par la concurrence des produits industriels, les faible prix de commercialisation de la viande et la demande insuffisante des produits lainiers.

### *La tonte*

La tonte est une activité qui consiste à enlever totalement la laine des bêtes. Elle est considérée comme nécessaire pour les éleveurs. La tonte, et en particulier l'enlèvement de la laine souillée et mouillée, protègent les bêtes d'infections par des larves. Traditionnellement, la tonte des bêtes à laine s'effectue à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, pour avoir une laine fournie au mois de mai et juin. La tonte était réalisée à l'aide de forces, qui sont des ciseaux métalliques.

Aujourd'hui, elle est plutôt effectuée avec des tondeuses à moteur et toujours aux mêmes périodes de l'année. Par ailleurs, la Maison des Bêtes à Laine adopte une attitude pédagogique et étale les périodes de tonte dans le temps pour effectuer des démonstrations et valoriser les techniques.

### *Le lavage et le dégraissage*

Après avoir récupéré et trié la laine, celle-ci est lavée à l'eau pour la blanchir. On commence par enlever les saletés les plus « grossières » à la main. La laine est ensuite dégraissée, et enfin rincée. Cette tâche est effectuée peu de temps après la tonte, pour éviter que la laine moisisse. La durée varie selon la quantité de laine à traiter. Ces pratiques manuelles perdurent aujourd'hui même si dans les filatures plus importantes les procédés sont mécanisés.

### *Le battage et le séchage*

Le lavage est suivi du battage de la laine, pour enlever l'eau de la toison. Ensuite, la laine est séchée. Auparavant le séchage avait lieu sur les toits les plus bas des maisons, pendant environ deux jours. Une fois lavée et sèche, la laine est remise jusqu'à l'automne.

### *Le cardage*

Pour rendre la laine plus facile à travailler, il faut passer par l'étape du cardage, qui consiste à peigner la laine. A l'aide de deux cardes à main, il faut broser les fibres de manière à obtenir une laine de qualité, régulière et plus facile à filer. Dans le passé, cette tâche était opérée uniquement par des femmes ; elles utilisaient une carde, un peigne métallique à main, ou une escardale, un banc avec un peigne intégré. Éventuellement, d'autres peignes étaient utilisés pour éliminer les fibres courtes et obtenir un ruban plus régulier qu'à l'issue du cardage.

### *Le filage*

La dernière opération est celle du filage. Plusieurs méthodes sont utilisées : soit la laine est filée au fuseau, soit avec un rouet, pour pouvoir la mettre en bobine. Pour pouvoir obtenir une laine prête à tricoter, on utilise plusieurs fils qu'on lie entre eux. Les femmes étaient généralement chargées de cette tâche, mais la mécanisation de la filière a modifié ces habitudes.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### *La teinture*

Une fois que la laine est prête à être travaillée, on peut lui appliquer une teinture. Ce procédé consiste à extraire des pigments de minéraux ou de végétaux, et à imprégner les fibres de la couleur obtenue. Les méthodes les plus courantes sont la teinture à froid, le bouillon, et le mordantage.

### *Le tissage / Les usages de la laines*

La laine obtenue est ensuite vendue à des fabricants de produits en laine ou utilisée directement au sein de la structure, tricotée en famille ou amenée à un tisserand qui la transforme en différents produits. Aujourd'hui elle est transformée par certains éleveurs, qui l'utilisent ou la vendent.

### *L'artisanat développé autour de la laine*

Les utilisations de la laine sont multiples : on peut la transformer en vêtements, en linge de maison, en draps, en feutre. En parallèle de l'application textile, la laine peut être utilisée pour l'isolation des maisons. Traditionnellement, la laine et le chanvre sont les deux fibres les plus utilisées dans le Briançonnais.

## **II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT**

L'élevage et la transformation de la laine sont des activités très anciennes, qui ont su évoluer et se transmettre au fil des siècles. L'élevage des races animales domestiques dépend d'un travail de sélection initié par l'homme depuis le néolithique. Chaque race résulte ainsi d'une sélection et d'une adaptation perpétuelles au milieu, aux sols et aux climats. De la même manière le travail de la laine a suivi plusieurs évolutions qui concernent à la fois la sélection de races produisant de laines de meilleure qualité et la création d'outils de travail adaptés.

Aujourd'hui la mécanisation de certaines activités implique une redéfinition des pratiques et du métier, à ceci s'ajoute la découverte des fibres synthétiques et les évolutions des modes de vie qui ont mené à la fragilisation de la filière depuis une cinquantaine d'années.

Toutefois cette ressource naturelle et renouvelable reste une matière essentielle pour la création et ses savoir faire continuent à être transmis. En particulier, des activités spécifiques sont menées par les acteurs du secteur dans le Briançonnais :

- La maison des « Bêtes à laine » est un lieu de transmission où des ateliers pédagogiques (stages, ateliers avec des groupes d'écoles) sont organisés régulièrement. A l'issue de ces formations, certains participants ont démarré une activité professionnelle autour de la laine.
- L'association ATELIER Laines d'Europe, constituée autour de la laine et de l'élevage, organise des rencontres, des stages et des formations, facilitant l'échange entre porteurs de savoirs et producteurs. ATELIER apporte aussi une aide « logistique » aux éleveurs pour trouver les bons interlocuteurs.

### III. HISTORIQUE

#### 1. Repères historiques

Dès les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècle, la région du Briançonnais, en vallées de la Clarée et de la Guisane, avaient développé une remarquable industrie drapière. Les torrents fournissaient l'eau permettant d'alimenter en énergie les « foulons ». Les foulons sont des bâtiments, aussi appelés moulins, à l'intérieur desquels un tronc d'arbre tourne grâce à une roue hydraulique. Des maillets s'actionnent sur le tronc pour venir taper contre le tissu à fouler.

En 1343, la « Charte des libertés » est promulguée. C'est à l'initiative du dauphin Humbert II que ce texte, aussi appelé « Charte des Escartons », a conféré de nouveaux statuts aux habitants de la région. En effet, elle promulguait tous les habitants francs et bourgeois. Ce nouveau statut social, leur accordait de nouvelles libertés comme celle de se déplacer et de commercer dans toute la province du Dauphiné sans être soumis aux taxes, alors en vigueur sur le reste du territoire.

Malgré ces avantages et l'engouement de la région pour la fabrication des draps, les briançonnais du 14<sup>e</sup> siècle étaient une population pauvre, car les échanges commerciaux étaient difficiles. Les ventes effectuées dans le Piémont représentaient la plus grande source de revenu pour les tisserands. Les excédents de la laine étaient pour leur part exportés vers le Diois, région naturelle du département de la Drôme, et la Provence. Ce manque d'échanges ne permit pas aux briançonnais de subvenir à leurs besoins grâce à la fabrication et au tissage de la laine.

En 1643, tout en confirmant les privilèges acquis par la Charte des Libertés, le Grand Conseil demanda aux commerçants du Dauphiné de se munir d'un certificat justifiant de leur activité : un « passavant ». En 1778, une seconde contrainte de taille fut imposée aux habitants : les ventes de peaux, de bétails, de cuirs étaient désormais taxées. Une véritable contrebande fit alors son apparition, si bien qu'en 1728, l'intendant Fontanieu imposa à la contrebande un « droit exorbitant ». L'exportation de la laine filée fut ainsi prohibée du Dauphiné vers la France. L'administration sarde imposera également une taxe aux briançonnais.

En 1789, le subdélégué Bonnot écrira une lettre stipulant que la région du Briançonnais subissait depuis quelques années les conséquences de récoltes très médiocres, si bien qu'il fallait encourager le développement de nouvelles industries textiles.

Les laines de montagnes, appelés « ravats », étaient alors grossières : elles ne pouvaient servir qu'à la fabrication d'étoffes.  
Les fabriques de bas prospéraient à l'époque de l'Ancien Régime, si bien que de types de bas de laine étaient alors distingués :



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Les bas de laine grossiers, conçus à l'aiguille par les habitants de Cervières, étaient vendus à un bas prix.
- Les bas de laine drapés, fabriqués dans les manufactures du Bas-Dauphiné avaient plus de valeur.

Dans les années 1860, Jacques Blanchard fonda la filature Blanchard, l'usine évoluera pour prendre sa forme actuelle de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. En particulier, le bâtiment en bordure de Guisane fut construit en 1903 et la fabrique électrifiée en 1905. Cette filature fonctionna jusqu'en 1968, époque à laquelle elle deviendra la dernière manufacture textile de la région du Briançonnais. En 1976, Longo Maï acheta la filature alors inactive : l'ancien propriétaire, en plus des locaux, lui légua également son savoir-faire.

L'ère industrielle a provoqué un abandon de l'utilisation de la laine : aujourd'hui, les éleveurs se font rares et les usines de transformations font faillites.

L'élevage des bêtes à laine dans le Briançonnais était auparavant pratiqué par beaucoup de familles, parallèlement à l'agriculture. La grande majorité des familles élevait des moutons, car ces bêtes étaient une source de laine pour les vêtements, les couvertures ou les matelas, de fumier pour l'agriculture, et de viande pour la nourriture.

Les valeurs produites par ces animaux étaient donc exploitées au maximum. Les bêtes étaient généralement de race Ravas, choisies pour leur adaptation au climat local. L'élevage était une pratique familiale : toutes les étapes étaient contrôlées et les tâches distribuées au sein de la famille. L'ensemble de l'élevage était conditionné par le climat, assez sec et avec des écarts de températures importants dus à l'altitude. Les éleveurs pratiquaient la transhumance hivernale et se dirigeaient vers la frontière italienne pour mettre les animaux en pâture plus longtemps. Généralement, l'élevage était un moyen indispensable pour obtenir des revenus complémentaires.

### 2. Les récits liés à la pratique et à la tradition

Bernadette Brunet, responsable de la Maison des Bêtes à Laine, raconte, à propos de la pratique de la laine dans la région, que : « Les Briançonnais utilisaient les matériaux qui étaient à leur disposition, à savoir le chanvre et la laine. Autrefois, le mouton avait de la valeur pour sa laine, qui était récoltée puis par les habitants. Les familles tondaient les bêtes au printemps, puis la laine était lavée l'été. Ce sont les femmes, en parallèle du travail dans les champs avec les hommes, qui lavaient la laine, dans les rivières ou aux lavoirs. Cette étape se faisait à cette période car l'hiver était trop froid. L'hiver était le temps, pour les femmes, du filage de la laine. Elles utilisaient le rouet plutôt que le fuseau, afin de concevoir des bobines. Auparavant, le temps passé à travailler la laine importait peu pour les familles. Aussi, chaque famille avait ses propres outils pour travailler la laine. »

#### **IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE**

##### **1. Viabilité de l'élément**

L'un des problèmes majeurs aujourd'hui est la commercialisation des produits de l'élevage local. La laine subit fortement la concurrence des produits synthétiques, moins cher. Autrefois ce sont les populations locales qui utilisaient la laine, mais aujourd'hui elle est vendue et exportée. Elle n'est plus triée comme elle l'était auparavant ; l'ensemble des savoir-faire liés à la laine dans le Briançonnais se raréfie. L'élevage est aussi en difficulté dans la région. La gestion précise par les bergers, selon les lieux et les nourritures à disposition pour les bêtes (herbe, points d'eau), est aujourd'hui plus compliquée. L'évolution du territoire modifie les habitudes de transhumance que se transmettent les bergers.

Aujourd'hui, les bergers de Cervières et de la région proche gèrent environ 2400 bêtes, à la fois de la commune et d'autres parties du département.

Le phénomène d'internationalisation de la production fait que l'élevage et l'utilisation traditionnelle de la laine tendent à disparaître dans le Briançonnais.

##### **2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)**

Certains acteurs font que ces savoirs perdurent. Si ils se regroupent tous autour de l'envie de transmettre et de sauvegarder les savoirs de la laine, les actions mises en place sont différentes :

6. La maison des « Bêtes à laine » en tant que ferme pédagogique fait découvrir au grand public les métiers de la laine et donne une vitrine aux éleveurs de la région.
7. La Journée des savoir-faire oubliés représente une occasion de faire connaître les pratiques liées à la laine. Un atelier est mis à disposition de l'association ATELIER qui fait découvrir aux visiteurs les différentes étapes de traitement de la laine. Cette journée est organisée depuis 2009 par la Société Géologique et Minière du Briançonnais à Villard-St-Pancrace et contribue à valoriser les pratiques autour de la laine.
8. La maison Faure-Vincent Dubois est un musée qui reproduit les conditions de vie dans une habitation traditionnelle de la région. Ce lieu est important pour la valorisation du patrimoine car il met en lumière le mode de vie des habitants et leur attachement à l'élevage et à la laine. Ce musée a pour objectif de faire connaître l'histoire de la pratique dans la région et le rôle central que jouaient l'élevage et la laine dans la vie des individus.
9. L'association ATELIER Laines d'Europe, au-delà des multiples activités de formation, a constitué un centre de documentation, à destination de différents publics. De même, l'association publie chaque année une revue qui regroupe des articles techniques, historiques et des dossiers thématiques. Elle diffuse aussi des films sur la filière de la laine.
10. Un « Marché et fête de la laine », a été organisé en août 2011 et 2012, dans le centre commercial Pré Long où des artistes, artisans et producteurs ont exposé des produits à base de laine ou d'angora.

## **V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS**

La rédaction de cette fiche a pu bénéficier des connaissances et de l'expérience de certains membres de la communauté des acteurs de la laine. Ces personnes ont ainsi contribué à l'élaboration des contenus et à la relecture de cette fiche :

- Elsa Giraud, historienne, spécialiste de l'élevage ovin en Queyras aux XVIIe et XVIIIe siècles
- Marie-Thérèse Chaupin, coordinatrice de l'association ATELIER.
- Bernadette Brunet, responsable de la Maison des Bêtes à Laine, impliquée dans l'élevage, et gestionnaire de la Maison Faure-Vincent Dubois

## **VI. LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les pratiques d'élevage et de transformation de la laine dans le Briançonnais s'inscrivent dans une démarche de développement durable pour différentes raisons :

- A différence de fibres synthétiques issues du pétrole, la laine est une matière première renouvelable et locale qui, en plus, utilise peu de produits polluants dans sa transformation.
- L'utilisation de teintures végétales obtenues des plantes tinctoriales (gaude, garance...), et appliquées selon des méthodes traditionnelles, comme le bouillon, permet de ne pas employer de produits chimiques mais uniquement des ressources naturelles non polluantes.
- L'élevage ovin, avec le pastoralisme et la filature de la laine, sont un ensemble de pratiques qui s'adaptent au territoire, à ses ressources et à ses changements. La tendance moderne s'orient vers la spécialisation de l'exploitation des ressources et la recherche d'une efficacité extrême au détriment de la résilience du système. La conséquence est aussi la production de déchets parce que chaque processus n'est pas conçu dans une logique d'économie circulaire. A contrario de cette pratique néfaste pour l'environnement, certains éleveurs locaux s'inspirent d'anciennes pratiques et cherchent de nouveau à limiter la spécialisation des troupeaux afin d'exploiter dans la globalité leur produits : viande, lait, laine, fumier.
- L'élevage permet aux agriculteurs de produire leur propre fumier, à partir notamment des résidus provenant des moutons (excréments, chute de laine), et ainsi de ne pas utiliser des produits phytosanitaire nocifs.
- Le pâturage en alpage, pendant la période estivale, se fait selon des règles qui permettent d'assurer une alimentation naturelle des bêtes, tout en préservant les terrains locaux.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Dans certains contextes territoriaux, le pâturage favorise l'entretien des prairies et des bois, et se révèle bénéfique à une pratique de prévention des incendies.
- Du point de vue de l'approvisionnement énergétique, le cas de la filature Longo Mai-Chantemerle est particulièrement intéressant puisqu'elle utilise une énergie locale des torrents pour produire l'électricité nécessaire à son activité et se sert principalement de laines locales.

### VII. Bibliographie :

#### 1. Publications :

Crubellier Maurice (1948), « Le Briançonnais à la fin de l'Ancien Régime (Notes de géographie historique) », *Revue de géographie alpine*, Tome 36, n° 3, pp. 335-371.

Veyret-Verner Germaine (1939), « L'industrie textile dans le département des Hautes-Alpes », *Revue de géographie alpine*, Tome 27, n° 3, pp. 625-646.

#### 2. Sites Internet :

Réseau ATELIER :

<http://atelier.laine.pagesperso-orange.fr/francais.htm>, consulté en octobre 2015.

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes :

<http://www.chambre-agriculture05.fr/menu-horizontal/notre-agriculture/chiffres-cles.html> consulté en octobre 2015.

Maison des Bêtes à Laine :

<http://www.lamaisondesbetesalaine.com/> consulté en octobre 2015.

Filature de Longo Mai-Chantemerle :

<http://www.filature-longomai.com/>, consulté en octobre 2015.

Information sur la laine :

<http://laines.be/suivez-le-fil/tonte/article/pourquoi-tondre>, consulté en octobre 2015.

Information sur la Maison des Bêtes à Laine :

<http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/provence-alpes-cotes-d-azur/ferme-de-decouverte/ferme-la-maison-des-betes-a-laine-2673-254239>, consulté en octobre 2015.

### VIII. Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : Juillet 2015, Villard-St-Pancrace et Cervières

Date de la fiche d'inventaire : Octobre 2015

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Nom des auteurs de la fiche : Léa Butez, Etienne Capron, Francesca Cominelli

Vidéo et photographies : Salvo Manzone

### **IX. FICHE TECHNIQUE VIDEO**

**Titre français :** De l'élevage à la laine

**Genre :** reportage

**Durée :** 13'

**Année de production :** 2015

**Pays de production :** France

**Langue :** Français

**Format de prise de vue :** HD

**Format de projection :** DVD, Blu-ray Video, Files (MPG2 HD, QT H.264, QT DNxHD, QT ProRes, ecc.)

**Réalisation et Sujet :** Salvo Manzone, Francesca Cominelli

**Image :** Salvo Manzone, Léa Butez

**Montage :** Lucrezia Lippi

**Avec :**

Bernadette BRUNET, Marie-Thérèse CHAUPIN, Elsa GIRAUD

**Produit par le DPRPS** du ministère de la Culture et de la Communication, Epinoia

**Production :** Epinoia 160, rue D'Aubervilliers 75019 Paris France

Tel. : +33-1-40050316 et +33-6-24245292,

[salvo@epinoia-prod.com](mailto:salvo@epinoia-prod.com)

<http://www.epinoia-prod.com/portfolio-view/pci/>

**Lien youtube non répertorié :**

<https://youtu.be/sxaV6JDdlOU>